

COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 3 juin 2009 à 18h30

Gymnase de la Poste à L'HÔPITAL

Présents : Patrick BAYARD, Christian BICHLER, Jérôme GERARD (excusé pour les points 2 à 11), Anneline GREVIN, Charles KRIER, Julien MALTRY, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Christophe POMAREDE

Excusé : Irma BARILLON, Florent BOVI, Carmen CAUDY-RICHARD, Aimé MERCIER, Francis PETRAZOLLER

Absent : Raymond KUNTZ

Assiste : Vincent BLANCHARD

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents.

Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Vincent BLANCHARD comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait part :

- De l'inauguration de la nouvelle salle de Sarrebourg et du 1^{er} Grand Prix qui y a été organisé le 18 avril, pour lesquels le Comité Départemental a été représenté par elle-même, Christian BICHLER et Julien MALTRY
- De la cérémonie de remise de la médaille de bronze Jeunesse et Sport le 26 avril à Denis HOELLINGER, à Obergailbach, à laquelle elle a assisté, et note la présence de très nombreux officiels à cette occasion
- De sa participation le 8 mai au Bureau Directeur de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table à Tomblaine, où il a notamment été question des évolutions du Critérium Fédéral régional et départemental pour la saison prochaine, des tarifs régionaux, du pôle espoir et du calendrier
- De la représentation faite par de nombreux membres du Comité Directeur lors des Championnats de Lorraine Individuels les 25 et 26 avril à Lunéville
- De sa présence, ainsi que celle d'autres membres, lors des Championnats de France Minimes/Juniors organisés par le club de Thionville du 8 au 10 mai. Elle ne peut à cet effet que regretter le peu de mise en valeur de cette épreuve nationale de prestige et d'envergure (invitations reçues très tardivement, plaquette officielle minimaliste, peu de communication sur la manifestation, etc.)
- De la signature officielle de la Convention entre la Ligue et le Comité Départemental
- D'une réunion organisée aujourd'hui à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, concernant le subventionnement CNDS des clubs de tennis de table mosellans. Elle donne le détail prévisionnel de ces aides de l'Etat, dont le montant global est en net recul, et explique l'augmentation des crédits alloués aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS)
- De la naissance de Lucie GERARD, et adresse les félicitations de l'ensemble des membres du Comité aux heureux parents.

Point 2 : Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 6 avril 2009

La Présidente s'assure que tous les membres présents ont bien reçu ce compte-rendu du Comité Directeur du 6 avril 2009.

Ce dernier est approuvé sans modification, à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Point 3 : Point statistique

La Présidente Françoise NOMINE annonce que le nombre de licences est aujourd'hui de 3344, soit -215 par rapport au nombre total de la saison précédente. Il convient de constater que, par contre, le nombre de licences traditionnelles est déjà supérieur de 73 par rapport à la saison 2007/2008. Aucune explication ne peut être portée. Certain clubs affichent encore un déficit important par rapport à leur chiffre précédent. Ils devront être rapidement recontactés par le Responsable Associatif.

Concernant les statistiques de fréquentation du site internet, elles sont très bonnes et en nette augmentation par rapport à l'an passé. Tout progresse, tant le nombre de visiteurs que le nombre de pages lues.

Christophe POMAREDE demande s'il serait possible d'y inclure quelques séquences vidéo réalisées lors des épreuves départementales. Cette idée est très favorablement accueillie et fera l'objet d'une interrogation auprès du concepteur du site.

Point 4 : Point sur les compétitions et manifestations

De nombreuses compétitions ont eu lieu depuis le dernier Comité Directeur et il convenait de faire un rapide retour

en arrière sur les résultats réalisés par les mosellans. Ils auront été à l'aise lors de l'ensemble des phases finales des épreuves régionales (Finale des Interclubs, Finales par Classement, Titres Régionaux par équipe, Championnats de Lorraine) et réaliseront de belles performances sur les épreuves nationales (Championnats de France Vétérans, Minimes/Juniors et Seniors, Titres Nationaux par Equipe). La Présidente Françoise Nominé félicite au nom de l'ensemble du Comité Directeur l'ensemble des participants à ces épreuves, et plus particulièrement les médaillés.

Il est noté avec satisfaction que deux équipes du METZ TT évolueront l'an prochain en PRO B Messieurs et Dames, et qu'à cet effet il a été procédé au recrutement de deux sportifs de haut niveau : Josef PLACHY et Yunli SCHREINER.

Au niveau des compétitions départementales, la Présidente relate la très bonne organisation des Titres du Championnat par équipe départemental le 24 mai à Manom, et du Championnat féminin, couplé avec un tournoi de doubles, organisés à L'Hôpital le 31 mai.

Une discussion s'ouvre sur la possibilité de dissocier dorénavant les Championnats de Moselle de doubles des Championnats de Moselle de simples. En effet, ce sont ces tableaux de doubles qui retardent énormément l'organisation générale de l'épreuve, et font finir à une heure tardive.

Pour la saison 2009/2010, il est voté par 8 voix pour et 1 contre, le rattachement officiel des Championnats de Moselle de doubles à la troisième journée de championnat féminin. Il n'y aura donc plus de doubles lors des Championnats de Moselle Individuels.

Point 5 : InterCD à Reims les 28 et 29 juin 2009

Le Responsable de la Commission Technique Christophe POMAREDE annonce qu'une réunion de la commission technique s'est tenue le même jour afin de procéder aux sélections pour cette épreuve.

Il en annonce les résultats, de même qu'il détaille l'organisation générale du week-end : hébergement à l'hôtel Balladins à Reims, transport par bus Weber Littig depuis Saint-Avold avec un arrêt à Metz (devis de 1163 €), restauration tiré du sac le samedi midi puis prise avec l'organisateur les samedi soir et dimanche midi.

Point 6 : Tournoi « Les Mosellanes de Tennis de Table » du 14 juin 2009

Le règlement définitif de ce tournoi est présenté aux membres du Comité Directeur. Le Vice-Président Charles KRIER souligne la nécessité à l'avenir de clarifier les sorties de poule et d'expliquer clairement comment seront placés les joueurs dans les tableaux et lors des barrages.

La question des récompenses est abordée, et un consensus général se dégage en faveur d'un reversement en espèce d'un pourcentage des engagements aux deux ou quatre premiers de chaque tableau, en fonction du nombre d'inscrits. Il est décidé que 60 % des engagements seront ainsi reversés selon une grille à définir et diffusée alors aux participants.

Ce tournoi sera une co-organisation CD 57/Club du PPC L'Hôpital, ce dernier se chargeant de la buvette et conservant les recettes de ce poste.

Une relance par mail au sujet de ce tournoi devra être rapidement faite par le Responsable Associatif Vincent BLANCHARD.

Point 7 : Achat de matériel

7.1. Equipement sportif Gymnase Puits 2 à L'Hôpital

Le Comité Départemental a donc acté l'achat de 20 tables JOOLA avec filets, 50 séparations et 20 marqueurs ANDRO auprès de la société WACK SPORT pour un montant global de 11767,75 €, dans le but d'équiper de matériel neuf le gymnase du Puits 2 à L'Hôpital, servant très fréquemment à de nombreuses manifestations départementales.

Cet achat pourra être subventionné à hauteur de 4900 € par le Conseil Général de la Moselle lors du passage du dossier en Commission Permanente, probablement au mois de juillet. Le CG demandant néanmoins que les séparations soient marquées de son logo, il conviendra alors de lui adresser les bâches vierges pour marquage par ses propres soins.

La Présidente Françoise NOMINE remercie d'ores et déjà le club du PPC L'Hôpital pour l'aide qu'ils ne manqueront pas d'apporter lors de la réception et du montage de ce nouveau matériel.

7.2. Maillots équipe Mosellane aux InterCD

Dans le cadre des InterCD qui se dérouleront à Reims les 28 et 29 juin prochains, il est obligatoire que les équipes de Moselle puissent arborer une tenue identique et réglementaire.

A cet effet, et pour ne pas engager de dépenses lourdes et superflues, la Présidente Françoise NOMINE propose de ne faire que le complément par rapport aux équipements de la saison passée, demandant ainsi aux joueurs et joueuses déjà en possession de la tenue, de s'en munir.

Cela évitera de devoir racheter une panoplie complète de maillots, et ainsi le rachat de 20 maillots serait suffisant. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7.3. Matériel de bureau au siège du CD

La Présidente Françoise NOMINE expose que suite à l'embauche d'un Responsable Associatif, présent quotidiennement, il apparaît nécessaire de réaménager légèrement le siège du CD, et ce afin de ne pas pénaliser les élus présents très souvent, et pour permettre à Vincent de travailler dans de bonnes conditions, sans avoir à changer constamment de bureau ou d'ordinateur.

Une proposition est faite d'acquérir du mobilier de bureau auprès de la SARL NODATEAM pour un montant de 1244,31 € (devis page suivante). Ce bureau serait installé en vis-à-vis avec celui occupé par Charles, ferait l'objet d'une demande de subvention spécifique auprès du Conseil Général, qui pourrait alors également s'accompagner d'une demande complémentaire concernant l'achat d'un ordinateur portable.

Une discussion s'engage sur le prix jugé trop élevé de cette acquisition, et la décision est prise de consulter d'autres fournisseurs afin de pouvoir comparer les prix, ou encore de rencontrer la SARL NODATEAM afin qu'ils fassent un geste commercial plus important.

Point 8 : Création du Poste de Responsable Associatif

La Présidente Françoise NOMINE rappelle que Vincent BLANCHARD a été embauché par le Comité Départemental depuis le 1^{er} juin 2009 en tant que Responsable Associatif, basé au siège du Comité Départemental à L'Hôpital.

Cette création de poste a été établie sur la base d'un contrat CAE qui permet au Comité Départemental de toucher des aides importantes de l'Etat pendant douze mois au moins. Un renouvellement de ces aides est envisageable sur douze mois supplémentaires, et le relai pourrait alors être pris par le Plan Sport Emploi de la DDJS ou/et ILE du Conseil Régional de Lorraine.

Elle explique que le contrat de travail a été écrit conformément à la Convention Collective Nationale du Sport, et remercie Patrick FORRETT, Directeur du Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine, pour son aide précieuse à ce sujet.

Elle détaille ensuite les différentes missions qui seront confiées à Vincent BLANCHARD, à savoir de manière non exhaustive :

- animer les activités du CD et superviser l'ensemble des dossiers soumis à la décision
- gestion administrative et quotidienne du CD en relation étroite avec les élus
- concevoir et animer les dispositifs permettant de développer les pratiques sportives (plaquettes, rencontres sportives, aides aux clubs, saisie et gestion administrative...)
- participer à la diffusion de l'information auprès des publics cibles et des licenciés
- doter la structure d'éléments d'information et d'analyse sur les besoins des acteurs privés ou publics (études, contacts...)
- élaborer et mettre en place des projets : émergence, réalisation de diagnostics, élaboration de cahiers des charges, définitions d'objectifs et de moyens, grandes épreuves, recherche de financement...

Cette embauche permettra de mieux répondre au souci permanent du CD qu'est l'amélioration de la pratique pongiste en Moselle.

La gestion de l'emploi est placée sous la responsabilité unique de la Présidente Françoise NOMINE, qui ordonnera notamment l'ensemble des déplacements du Responsable Associatif.

La Présidente Françoise NOMINE explique alors que dorénavant une permanence téléphonique et physique accrue sera assurée au siège du Comité. Ce dernier sera ouvert, sauf missions extérieures, les mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Le site internet sera à jour des horaires d'ouverture du siège.

Elle précise également l'utilisation des différents numéros de téléphone du siège, et distribue la copie du courrier explicatif complet concernant cette embauche, qui va être envoyé dans les prochains jours à l'ensemble des Présidents des clubs du département.

Point 9 : Calendrier départemental

Suite à la réception du calendrier national et régional, le calendrier départemental est constitué en y incluant les compétitions départementales manquantes, le championnat féminin, les actions techniques et les prochaines «Mosellane de Tennis de Table».

La question est posée de savoir si le CD maintient le Top Départemental détection à la date bloquée du dimanche 6 décembre 2009, alors que traditionnellement cette épreuve était organisée en Moselle un samedi. L'absence de date compatible sur un samedi pas trop éloigné dans le temps fait qu'il est acté d'organiser le Top Départemental à la date bloquée du 6 décembre 2009.

Point 10 : Tarifs 2009/2010

Le Vice-Président Charles KRIER propose les tarifs départementaux pour la saison 2009/2010. Ceux-ci sont établis sur un maintien du coût des stages, des amendes, et des engagements individuels aux épreuves départementales.

Pour les compétitions par équipe, il est suggéré une augmentation des tarifs annexée sur l'inflation, puis arrondi afin de tomber sur un chiffre rond. Cela implique une augmentation (caution comprise) de deux euros des tarifs d'engagement pour les équipes de Départementale 1/2/3, et de un euro pour les équipes des Championnats Jeunes ou de la Coupe de Moselle.

Toutes ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Point 11 : Divers

La Présidente Françoise NOMINE explique le courrier relatif à la Coupe Nationale des Comités Départementaux et reçu au CD. Il s'agit d'une nouvelle épreuve créée par la Ligue de Lorraine et organisée à Pont-à-Mousson du 18 au 20 décembre 2009. Elle a été instaurée spécifiquement à l'attention des comités départementaux français et concerne, tant en équipe qu'en individuel, les très jeunes joueurs et joueuses des catégories d'âge -9 ans, -10 ans et -11 ans. La Présidente constate le grand intérêt de cette manifestation apparemment très attrayante, mais annonce que la participation à cette épreuve induira des dépenses élevées (environ 1500€) pour le Comité Départemental.

Il est demandé à Vincent BLANCHARD, Responsable Associatif, de transférer par mel le dossier complet de cette épreuve à l'ensemble des membres du comité directeur, afin qu'ils puissent l'étudier au mieux avant de prendre une décision définitive sur la participation ou non de la Moselle.

La Trésorière Générale Anneline GREVIN présente la bonne situation financière du CD à ce jour. Il apparaît une gestion saine des finances, mais il convient tout de même de faire attention car de grosses dépenses sont encore à venir.

Le Responsable Associatif Vincent BLANCHARD intervient sur la possibilité pour le Comité Départemental d'être partie prenante dans l'organisation d'épreuves sportives d'envergure, en co-organisation avec un club volontaire. Cela pourrait avoir des retombées financières non négligeables, mais le problème est que les attributions pour les compétitions nationales sont déjà établies jusqu'en août 2010.

La décision est prise d'essayer, la saison prochaine, d'organiser une épreuve régionale de prestige afin de se faire la main et de voir la possibilité de postuler à de plus grandes manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 22h30.